

Charles Michel va appeler à l'union nationale

LES FAITS

Exercice de musculation pour le gouvernement et l'opposition. Suite aux tragiques attentats de Paris et aux révélations concernant leurs ramifications qui

mènent tout droit en Belgique, les politiques sortent le nez de leurs dossiers pour mettre sur la table de nombreuses propositions. Tous les domaines sont passés au scan : immigration, justice, enseignement, police... avec « sécurité » comme mot-clé. Et pour cadrer toutes ces

volontés, Charles Michel se prononce à la Chambre ce jeudi. L'idée est de pousser les politiques à travailler dans un environnement apaisé. Et de trouver un équilibre entre cette notion de sécurité et les libertés individuelles, un exercice d'équilibriste. Entre musculation et funambulisme...

Le Premier ministre, Charles Michel, va prononcer ce jeudi, à 9h00, à la Chambre, un discours rassembleur. L'idée n'est pas de faire un coup de communication, nous précise-t-on, mais plutôt d'appeler les décideurs politiques du pays à travailler dans un environnement serein. Il appellera à dépasser les clivages et les stratégies politiques à l'œuvre au Parlement depuis un an. Après les attentats contre la rédaction de Charlie Hebdo, au début de cette année, des critiques avaient été émises contre un gouvernement qui aurait travaillé un peu trop dans l'urgence, notamment sur sa décision de déployer des militaires dans les rues. Le Premier ministre entend impliquer le Parlement, mais demande une forme de concorde entre partis. Un appel qui pour-

rait être entendu, comme on le lira dans l'interview du leader de l'opposition socialiste, Elio Di Rupo.

Des mots sans doute très solennels

Le second et important volet de son allocution concernera la sécurité. Il dira sa conviction qu'il faut mettre la sécurité et la coopération transnationale en tête de l'agenda politique. Les mots seront probablement très solennels sur ce thème. Le Premier évoquera en substance le fait qu'une nouvelle page se tourne pour l'Europe, face à un ennemi nouveau et très organisé. L'idée est de trouver un nouvel équilibre entre sécurité et liberté. Pour le Premier ministre, c'est un choix de société et une responsabilité politique impor-

tante. Charles Michel devrait aussi annoncer quelques nouvelles mesures de sécurité, dont on lira la teneur probable ci-contre.

Le Premier ministre appellera aussi à ne pas succomber à la peur, tout en relevant que le risque zéro n'existe pas. La Belgique doit trouver comment s'armer contre cet ennemi nouveau. En résumé : pas de psychose, le gouvernement prend ses responsabilités, et pas d'angélisme, ni d'excès sécuritaire.

Reste à voir quelle sera la réaction de l'opposition face à ce moment unique. Des applaudissements ne sont pas exclus pour donner corps à cette union nationale et envoyer un message rassurant à la population. ■

BERNARD DEMONTY

justice « Une banque de données des voix des suspects »

La plupart des mesures de renforcement de la sécurité devraient concerner le département de la Justice. Il s'agira essentiellement de mesures déjà décidées ces derniers mois, mais qui vont subir un coup d'accélérateur. Voici les principales propositions. Le cabinet du ministre de la Justice n'a pas voulu les confirmer en tant que telles, mais indique que beaucoup de ces mesures étaient déjà en préparation et devraient être concrétisées rapidement. « Les mesures que nous allons mettre en œuvre vont dans le sens de celles que vous citez », indique néanmoins le cabinet.

Les autorités belges vont mettre en place une banque de données de reconnaissance de voix, à la façon de ce qui se pratique pour les empreintes digitales. Ces éléments vocaux devraient permettre d'identifier plus facilement des

suspects ou, comme on l'a vu les derniers jours, les auteurs de revendications enregistrées.

Le ministre de la Justice veut aussi permettre aux services de renseignements de pouvoir invoquer plus facilement l'urgence pour procéder à des écoutes téléphoniques. Il apparaît que les auteurs de faits délictueux changent fréquemment de téléphone, ce qui nécessite une plus grande célérité qu'auparavant.

Actuellement, les opérateurs de téléphonie disposent des données concernant les détenteurs de cartes de téléphone prépayées,

mais ce n'est pas le cas des autorités judiciaires. Ce sera bientôt terminé. Les autorités ne pourront uniquement disposer que des données d'appel : l'appelant et l'appelé. Si des soupçons existent, ils pourront alors procéder à des écoutes téléphoniques.

Le gouvernement va également donner la possibilité aux enquêteurs de pirater les disques durs de personnes suspectées d'infractions.

Autre mesure : la Justice devrait recevoir l'autorisation de surveiller le trafic internet d'un ordinateur situé à l'étranger. Actuellement, cette possibilité n'existe que pour les ordinateurs situés en Belgique.

Actuellement, seules les unités d'élite peuvent infiltrer par internet des organisations criminelles. Cette possibilité va être étendue à

d'autres services de police. Cette mesure sera utile quand on sait qu'il apparaît que les organisations terroristes communiquent de plus en plus via des chats et des consoles de jeux.

D'autres mesures, qui concernent plusieurs départements, vont également être mises en place.

Le gouvernement devrait accélérer un projet déjà à l'étude de-

puis plusieurs mois : l'analyse des données des passagers des compagnies aériennes belges. Le ministre des Affaires étrangères, Didier Reynders, a rappelé ce mardi sur Europe 1 l'importance qu'il at-

tachait à ce dossier.

Enfin, le gouvernement devrait aussi accélérer le dossier de la définition des tâches prioritaires de l'armée et de la police. ■

B.Dy

Jupiler Pro League : mesures de sécurité

Si la 16ème journée de Jupiler Pro League a été maintenue, des mesures de sécurité supplémentaires ont été prises. La League a précisé,

« les supporters en possession d'un sac se verront refuser l'accès aux stades. A cet égard, nous tenons à préciser qu'aucun casier ne sera prévu. Des contrôles supplémentaires auront lieu. Nous conseillons donc aux supporters d'arriver

le plus tôt possible. Les comportements suspects aux abords du stade feront l'objet d'une vigilance accrue. Les objets non autorisés tels que les engins pyrotechniques et les pétards seront immédiatement confisqués. »

Visite royale sous haute sécurité

Ce jeudi, le Roi et la Reine se rendent en Wallonie picarde pour diverses visites entre Ath et Tournai. Si d'ordinaire les déplacements du couple royal nécessitent des mesures de sécurité importantes, celles-ci seront encore plus drastiques. Ils se

rendront tout d'abord à Ath à l'institut technique libre où ils rencontreront élèves et professeurs avant de revenir à Tournai pour une visite de la société familiale Pollet, spécialisée dans les produits écologiques. Le couple royal devait ensuite aller à la rencontre des Tournaisiens lors d'un bain de foule organisé à l'hôtel de ville mais

celui-ci a été annulé ce mercredi. Certains employés communaux bénéficieront d'un congé inattendu : les bureaux administratifs (population, urbanisme...) qui se situent dans la Cour de l'hôtel de ville de Tournai seront en effet fermés au public là aussi pour des raisons de sécurité.